

## Transcription et accessibilité numérique

Formation - Vendredi 4 juin 2021

### Protocole sanitaire ATAF

**Lieu :** La Tendresse, 80 Impasse Flouch, 34070 Montpellier.

**Mesures en vigueur :**

- Strict respect du protocole d'occupation des salles en fonction de leur superficie.  
ATAF sera installée dans la salle de 100 m<sup>2</sup>, nombre de personnes présentes limité à **30**.
- Masque obligatoire (non fourni) à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement : masque chirurgical ou « grand public filtration supérieure à 90% » (correspondant au masque dits de « catégorie 1 »), en tissu réutilisable ou jetable.
- Présence de gel hydro-alcoolique et de lingettes (fournis) dans toutes les salles.
- Ménage renforcé.
- Repas : en laissant une place vide en face de soi, et en respectant strictement la règle de distanciation de 2 mètres entre chaque personne ; en limitant au maximum le nombre de personnes présentes sur place au même moment.

Le CODIR ATAF